

Avec la CGT

TOUS ENSEMBLE VERS LA VICTOIRE

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES EFS

13 - 20 Novembre 2018

ÉDITO

Le CSE récupère les prérogatives du CE, du CHSCT et des DP. Il va élire le CSE Central.

Vous devez savoir qu'un accord EFS entérine la diminution des moyens mis à disposition des élus pour vous défendre. Cet accord a été validé avec la signature d'un seul syndicat : celui qui est actuellement majoritaire. C'est regrettable et il est temps que cela change !

Ce premier tour sera donc décisif parce qu'en votant pour des listes vous déterminerez la nouvelle représentativité de vos syndicats. C'est ce qui leur donnera la capacité de proposer, de signer ou de refuser des accords pour les 4 ans à venir.

Ne pensez pas qu'il soit indifférent de voter pour tel ou tel, ou de ne pas voter !

La Loi Travail permet de négocier des accords moins-disants et fait peser une menace réelle sur la durée du temps de travail, mais aussi sur la rémunération, le droit à la formation, les parcours professionnels, la mobilité et tous les autres sujets de négociation. Si vous n'y prenez pas garde l'accord temps de travail (que la CGT est le seul syndicat à ne pas avoir signé) n'est qu'un avant-goût de ce qui nous attend !



Votre vote est attendu. Il aura du sens et des conséquences

Un bon score de la CGT sera interprété par la direction de l'EFS et par ses tutelles comme un signal fort de votre part pour dire stop à l'austérité organisée !

Voter pour les listes CGT c'est choisir des représentantes et des représentants :

Qui seront motivés et qui ne se laisseront ni impressionner ni manipuler,
Qui défendront vos intérêts, collectifs et individuels, quelle que soit votre catégorie professionnelle : non cadres ou cadres.
Qui chercheront à créer une union syndicale dans l'intérêt des salariés et pour qu'ils soient ensemble plus forts !



votez et faites voter CGT

Les engagements des candidats CGT

Contrôler et informer les salarié(e)s sur les budgets

La CGT dénonce les mauvais choix, la gestion calamiteuse des projets et la sous-évaluation du prix du plasma LFB qui plombent les comptes. Les salariés de l'EFS sont la variable d'ajustement. Ils subissent la rigueur managériale qui est destinée à leur faire accepter l'augmentation de l'intensité du travail et la stagnation des salaires.

Veiller à l'égalité professionnelle et à l'équité des parcours professionnels

Beaucoup d'entre vous ont l'impression d'être laissés pour compte et c'est effectivement le cas ! Les critères d'évolution professionnelle doivent être clarifiés et de véritables parcours doivent être définis en lien avec la gestion prévisionnelle des emplois et la politique de formation de l'EFS.

Obtenir que la formation professionnelle donne accès à des parcours valorisants

Qu'elle ne soit pas majoritairement orientée vers les accréditations.

Garantir votre bien-être au travail et votre sécurité physique et mentale.

STOP à la dégradation permanente de l'ambiance au travail qui se traduit par de la souffrance et des arrêts maladie. Après le sondage Baromètre social de 2016, c'est à présent notre prévoyance Malakoff Médéric qui tire la sonnette d'alarme ! Les élus CGT sont les seuls à ne pas faire de concessions sur l'application des textes encadrant la sécurité au travail.



Gérer les œuvres sociales suivant le souhait de la majorité des salarié(e)s

Vos élus CGT veilleront à assurer la bonne gestion et la répartition équitable des œuvres sociales en fonction de vos centres d'intérêt et de vos besoins. Les œuvres sociales n'ont pas vocation à compléter les salaires, pour cela nous pouvons porter vos revendications. Elles sont destinées à vous offrir des loisirs supplémentaires, des vacances abordables. Elles peuvent aussi contribuer à vous aider dans votre vie familiale (éducation, garde des enfants, aides aux plus âgés). Elles contribuent à renforcer la solidarité entre les salariés en les associant aux différentes décisions et actions ainsi qu'en organisant des prestations collectives.



Les engagements de la CGT à l'EFS

Lutter contre la politique d'austérité

La CGT défend sans faiblesse vos intérêts collectifs. En 2018, La CGT Martinique a été leader pour obtenir que les jours chômés des DOM ne soient pas supprimés et qu'ils soient alignés sur les conditions de la Guadeloupe qui étaient les meilleures.

Ne pas signer d'accord qui aille contre les intérêts des salariés

La CGT est votre meilleure assurance pour que de tels accords ne passent pas. La CGT est le seul syndicat représentatif qui n'a pas signé l'accord Temps de travail. En revanche elle a signé les accords Handicap, Santé au Travail et Restauration.

Porter vos revendications au cœur des négociations.

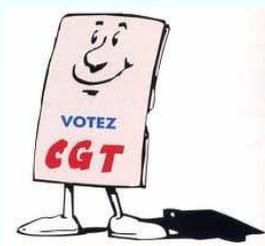
Jusqu'à présent la direction de l'EFS choisit les thèmes des négociations et les syndicats suivent. Il est temps d'équilibrer les choses et de mettre à l'ordre du jour les sujets qui vous préoccupent.

Obtenir la revalorisation des salaires

Le point d'indice EFS stagne depuis des années. En dessous de 380 points les salaires ne permettent plus d'assumer le coût de la vie. La CGT se battra pour une revalorisation substantielle des salaires pour tous et contre le saupoudrage des primes individuelles, que vous estimez insuffisantes et injustement réparties.

Lutter pour valoriser les compétences

La CGT porte les revendications des EPDI. Les salaires des chauffeurs et des médecins de collectes sont également inférieurs à ceux pratiqués hors EFS.



Revendiquer le droit effectif de se former durant la carrière

La nouvelle réforme prétend rendre chaque salarié responsable de son parcours mais les moyens ne seront plus au rendez-vous car ils seront fléchés sur Pôle Emploi et les contrats de travail pourront être suspendus pendant les périodes de formation.

La CGT demande à l'EFS de s'engager pour une politique de formation qui aille au-delà des nouveaux minima légaux.

Veiller à votre défense individuelle

Lorsque des collègues de travail sont mis en cause abusivement cela crée des précédents qui sont préjudiciables pour tout le monde. Trop souvent, le salarié se retrouve dénigré, isolé et défendu avec peu de conviction. Ce phénomène touche les cadres et les non cadres. Il est dévastateur pour la santé des personnes. La CGT défend sans concession les salariés. Elle inclut les parcours individuels dans des perspectives collectives et met en place la solidarité.

Faire respecter le sens de votre travail

Rappeler que les valeurs du service public de santé doivent primer sur les considérations financières. La CGT a entrepris des démarches pour faire interdire les machines Haemonetics qui exposent les donneurs, les receveurs et les personnels de prélèvement à des émanations cancérigènes. Nous avons obtenu des résultats : la plus grande partie de ces machines a été suspendue. Reste les machines à plaquettes qui fonctionnent encore, alors qu'elles sont remplaçables. La lutte continue !



Vos délégués nationaux et régionaux

cgt.sante.efs@gmail.com

Délégué syndical central de EFS

Guylain CABANTOUS
Défenseur Syndical Région Occitanie
Vice-président de la CPAM de l'Hérault
Tel : 06 52 56 94 69 - g.cabantous@free.fr

Déléguée syndicale centrale adjointe

Dominique BERNABE
Tel : 06 69 59 14 45- bernabe.dominique@gmail.com

Auvergne-Rhône Alpes

Jean-Luc DOREL
Tel : 09 63 61 53 42 - doreljean-luc@neuf.fr

Centre-Pays de Loire

Brigitte BEGUE
Tel : 06 87 46 83 23 - brigitte.begue@live.fr

Ile de France

Christophe SUDAN
Tel : 06 82 03 09 08 - tchaubiloute@gmail.com

Martinique

Sandra KHALIFA
Tel : 06 96 92 87 03 - sandra_alpha@msn.com

Nouvelle Aquitaine

Murielle BRUNET
Tel : 06 85 53 15 54 - murielle.brunet@orange.fr

Occitanie Pyrénées - Méditerranée

Guylain CABANTOUS
Tel : 06 52 56 94 69 - g.cabantous@free.fr

Provence - Alpes - Côte d'Azur - Corse

Jean-Luc Di-FRAIA
Tel 06 84 82 53 18 - DIFJL@yahoo.fr

VOUS POUVEZ AUSSI CONTACTER NOTRE FÉDÉRATION SANTÉ ACTION SOCIALE

263, rue de Paris - Case 538
93515 Montreuil Cedex
Tél. : 01 55 82 87 71
Fax : 01 55 82 87 77
E-mail : ufsp@sante.cgt.fr
www.sante.cgt.fr

